

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 13 mai 2021, le député de Chomedey déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant que le gouvernement du Québec révise le projet de Maison des aînés de Laval pour qu'il soit relocalisé ailleurs sur le territoire lavallois, qu'il cède sa partie à la Ville de Laval et qu'il adopte une configuration plus écoresponsable et à un coût plus raisonnable.

Je tiens à vous informer que le ministère de la Santé et des Services sociaux a travaillé en collaboration avec la Ville de Laval et le Centre intégré de santé et services sociaux de Laval afin, d'une part, de créer un milieu de vie exceptionnel pour nos aînés et, d'autre part, de mettre en valeur ce terrain vacant. En effet, ce vaste site accueillera non seulement une maison des aînés, mais aussi un parc pour les familles ainsi qu'un accès sécuritaire aux berges pour les citoyens.

Il s'agit d'un emplacement de choix, dans un quartier qui souffre d'un manque de place en hébergement et soins de longue durée. Le site est à proximité d'axes routiers qui facilitent les déplacements des employés et des proches aidants. Les résidents pourront également se déplacer aisément vers différents points de service à proximité comme l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé. Nous sommes donc très heureux de cette acquisition.

Contrairement à ce qui est mentionné dans la pétition déposée par le député de Chomedey, il s'agit d'un seul bâtiment à échelle humaine. De plus, je peux vous assurer que le projet respecte la réglementation en vigueur. Une attention particulière a également été portée au volet développement durable puisque le bâtiment sera certifié LEED et est exemplaire sur le plan énergétique.

... 2

En terminant, j'en profite pour vous informer que les travaux avancent conformément à l'échéancier prévu; les Lavalloise et Lavallois pourront donc profiter de 96 nouvelles places dans un milieu de qualité dès 2022.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable,



pour :  
Marguerite Blais

c. c. M. Benoît Charette, ministre responsable de la région de Laval

N/Réf. : 21-MS-05374